



**Direction Générale des
Services du Département**

Direction de l'Education, de la Jeunesse et
des Sports

Service Administratif Jeunesse et Sport

Affaire suivie par : Joël Guérive
Poste: 7120

2011-CP-3722

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 1 juillet 2011

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL
OLYMPIQUE ET SPORTIF DES YVELINES (CDOS 78)
AVENANT AU CONTRAT D'OBJECTIFS
EXERCICE 2011**

Politique sectorielle : Culture, Sports et Loisirs	
Secteur d'intervention : Sport	
Programme : Développement de la pratique sportive	
Opération : Partenaires associatifs	
Nature analytique : Subvention de fonctionnement aux associations	
Données financières	CP 2011
Montant actualisé	969 500 €
Montant déjà engagé	8 382 €
Montant disponible	961 118 €
Montant réservé pour ce rapport	30 000 €

Conformément à la délégation que vous avez reçue par délibération du Conseil Général en date du 25 septembre 2009 au, j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation une proposition de subvention en faveur du Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (CDOS 78) ainsi qu'un avenant à la convention cadre signée pour 4 ans de 2009 à 2012 entre le Département et le CDOS 78.

Je vous précise que ce comité a été subventionné à hauteur de 34 000 € en 2009 et 27 000 € en 2010 et exerce ses activités à Versailles dans des locaux mis à disposition, à titre gratuit, par le Département.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines regroupe les Comités Départementaux Sportifs et les représente pour les questions d'intérêt général, auprès des pouvoirs publics et organismes officiels départementaux.

Les interventions prises en compte pour l'année 2011 se décomposent en deux grands axes :

- **Développement durable** : le sport yvelinois, avec près de 400 000 licenciés, est le premier en Ile de France. Dans la continuité de nos programmes d'actions pour un développement durable du territoire yvelinois, il est primordial que ce secteur d'activité qui génère plusieurs centaines de manifestations sportives, de compétitions et de loisirs, par an puisse intégrer cette dimension dans son fonctionnement. L'objectif est l'organisation d'une synergie autour de ce thème avec les comités départementaux avec, notamment, la mise en place d'outils méthodologiques afin de les accompagner dans une mise en place effective d'une politique et d'une démarche de développement durable. Cette mise en place passe notamment par un apport à la construction d'une charte départementale « sport et développement durable » et à la mise en œuvre de celle-ci auprès des comités départementaux.

- **La structuration du mouvement sportif bénévole** : les entretiens annuels avec les comités départementaux, effectués dans le cadre des contrats d'objectifs avec le Département, font ressortir une diminution de l'engagement bénévole. Le Comité Départemental Olympique est la structure la plus légitime pour proposer une planification d'actions structurées pluriannuelles correspondant à notre territoire pour résoudre le non renouvellement des bénévoles et ainsi assurer la continuité du fonctionnement de nos associations yvelinoises.

Le Comité Départemental Olympique des Yvelines est déjà engagé dans ces deux problématiques. Je vous propose d'accompagner ces deux axes de travail, éléments essentiels de la structuration et de l'avenir du sport yvelinois. Les engagements financiers 2011 sont actés par un avenant à la convention cadre annexé à la délibération.

Dans la limite des crédits ouverts au budget 2011, je vous propose de renouveler notre soutien en accordant une subvention de 30 000 €.

Si cette proposition vous agréee, je vous propose de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :